

## **Evaluation du cursus « Construction » 2012-2013**

### **RAPPORT FINALE DE SYNTHÈSE**

#### **Cours de promotion sociale St-Luc à Liège**

Comité des experts :  
M. Willy Patrick DE WILDE, président  
MM. Jean-Pierre COLLIN, Ghislain PLUNUS, Michel PROCES,  
Alain QUEECKERS, experts

**7 février 2014**

## **INTRODUCTION**

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2012-2013 à l'évaluation du cursus « Construction ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 25 et 26 septembre 2013<sup>1</sup> aux Cours de promotion sociale Saint-Luc Liège pour évaluer le bachelier en Construction. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations réalisées *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les membres du personnel enseignant, les étudiants et anciens étudiants, les membres du personnel administratif et technique, et les représentants du monde professionnel qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré. Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

---

<sup>1</sup> Vu la difficulté de constituer un comité d'experts, l'évaluation externe a pris du retard et une partie des visites se sont déroulées sur l'année académique 2013-2014.

## **PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION**

*Les cours de promotion sociale Saint-Luc à Liège, fondés en 1880, organisent aujourd'hui des formations dans des orientations principalement artistiques et techniques, de niveau secondaire ou supérieur.*

*Le bachelier en Construction, option Bâtiment, est organisé depuis 2008-2009. Il remplace le graduat en Construction créé dans les années 1950.*

*La formation est organisée à horaire décalé afin d'accueillir des personnes déjà engagées dans le monde du travail.*

## Remarque préliminaire

En novembre 2008<sup>2</sup>, dans le prolongement de la réforme de Bologne, la Fédération Wallonie-Bruxelles a prévu que les programmes d'enseignement supérieur organisés par l'enseignement de promotion sociale s'alignent sur la structure en cycles qu'avait déjà adoptée l'enseignement de plein exercice.

Les programmes d'enseignement supérieur dans le domaine de la construction ont alors été revus et plusieurs changements y ont été apportés parmi lesquels l'allongement de la durée des études et l'insertion de stages. Le graduat est alors devenu un bachelier en Construction, option bâtiment ou option génie civil. Cette formation comporte un volume total de 2180 périodes ou 180 ECTS et est réalisable entièrement en 3 années minimum. Cette formation intègre notamment des unités de formation (UF) plus pointues et plus actuelles. Le comité des experts souligne toutefois que le programme, déterminé pour l'ensemble des établissements offrant le bachelier, ne laisse que peu de marge de manœuvre aux institutions quant au contenu (matière) et au volume (points ECTS) accordés aux activités.

Au moment de l'évaluation, un nouveau profil professionnel était en cours d'élaboration au sein du Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale.

L'ensemble des programmes organisés par les établissements d'enseignement de promotion sociale et concernés par la présente évaluation ont donc été abordés par le comité des experts en tenant compte de ce contexte.

---

<sup>2</sup> Décret du 14 novembre 2008 modifiant le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, en vue de favoriser l'intégration de son enseignement supérieur à l'espace européen de l'enseignement supérieur

## CHAP 1er : Les programmes d'études et les approches pédagogiques

---

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Les objectifs du programme sont en accord avec les missions et valeurs de l'enseignement de promotion sociale. Ces objectifs sont cohérents et bien articulés.
- 2 L'option Génie civil est organisée depuis cette année et le recrutement de nouveaux enseignants pour ces modules spécifiques se réalise. Des étudiants diplômés précédemment de l'option Bâtiment se sont inscrits dans les UF Génie civil.
- 3 Le public est motivé et intéressé. Il se compose soit de travailleurs en reprise d'études, soit d'étudiants (qui trouvent en général un emploi en cours de cursus).
- 4 L'organisation des horaires requiert la présence des étudiants durant 4 jours/semaine : du lundi au jeudi. Ceci rend les étudiants moins réticents pour se libérer quelques samedis sur l'année (pour des visites...).
- 5 L'organisation de visites de chantiers, salons et entreprises est un point positif souligné par le comité des experts. Ces sorties rencontrent une bonne participation de la part des étudiants.
- 6 Du point de vue des approches pédagogiques, l'équipe enseignante est très impliquée et disponible pour réexpliquer, orienter l'étudiant dans la recherche d'un stage, suivre les épreuves intégrées. La majorité des enseignants sont en recherche de dispositifs pédagogiques efficaces : le carnet de bord, la clarté des consignes et les procédures de suivi sont particulièrement appréciés des étudiants. On permet aux étudiants de travailler ensemble à la résolution de problèmes, ce qui favorise leur autonomie et l'apprentissage du travail de groupe. Ceci est rendu possible par la petite taille de la section qui permet ces approches pédagogiques et relationnelles porteuses de soutien mutuel et d'interactions positives. De plus, une certaine souplesse (p. ex. dans l'organisation rapprochée de la 2<sup>e</sup> session par rapport à la 1<sup>re</sup> session) semble également bénéfique à l'apprentissage. Cette réalité à taille humaine permet des réajustements et une régulation constante en tenant compte de l'avis des étudiants.
- 7 La grande majorité des enseignants sont en prise avec le monde professionnel, ce qui est très positif du point de vue de la connaissance du terrain. De plus, cela facilite l'organisation d'activités extérieures (visites...).
- 8 La réalisation d'un carnet de bord – proposé aux nouveaux étudiants – permettant une (re)mise à niveau des connaissances de base est un élément très positif, lui aussi salué par le comité des experts.
- 9 Les syllabi existent pour la majorité des enseignements. Ils sont clairs et bien rédigés, avec un choix pertinent de la matière. Le comité d'experts considère cet aspect comme un point fort, mais relève cependant que la présence de références bibliographiques n'est pas systématique et que la présentation des syllabi n'est pas harmonisée.  
  
*Recommandation : ajouter de manière systématique les références bibliographiques, conformément aux règles enseignées dans l'UF Communication, et proposer une charte graphique afin d'harmoniser les pages de garde et la présentation.*
- 10 Les critères d'évaluation sont très clairs dans la majorité des cours, et également pour l'épreuve intégrée.
- 11 L'épreuve intégrée est bien définie et organisée étape par étape. Les sujets abordés dans les différents travaux sont pertinents en regard des finalités de la formation et sont ancrés sur un cas concret pour lequel l'étudiant est invité à développer les aspects techniques et éventuellement innovants. Un carnet

de consignes – incluant une définition des objectifs de l'épreuve, une explicitation du rôle des promoteurs et professeurs et de l'étudiant, des conseils pour la recherche et le choix du sujet, les échéances et calendrier, les règles de rédaction, les modalités de la défense orale et la grille de cotation – en balise la réalisation. Le suivi (réunions régulières, remises intermédiaires, défense à blanc...) est apprécié des étudiants, de même que la planification de celle-ci durant le 1<sup>er</sup> quadrimestre d'une 4<sup>e</sup> année. A ce propos, le fait d'avoir déplacé un cours vers cette 4<sup>e</sup> « demi » année favorise le maintien d'un lien avec l'établissement, d'une dynamique de groupe et d'une forme d'émulation. Enfin, le fait d'inviter les étudiants de 3<sup>e</sup> année aux défenses constitue une bonne introduction pour ces derniers. Le taux élevé de participation de ces étudiants est un bon indicateur de leur intérêt et du bien-fondé de l'initiative.

- 12 Le carnet des stages est lui aussi très clair et complet. Les étudiants ayant une activité professionnelle ne sont pas dispensés du 1<sup>er</sup> stage d'insertion professionnelle mais peuvent néanmoins effectuer ce stage sur leur lieu de travail. L'avantage pédagogique mis en avant est de confronter les étudiants à un premier exercice de rédaction (compétence parfois difficile à acquérir, mais pourtant nécessaire à la réalisation de l'épreuve intégrée et de manière générale, dans la vie professionnelle). Enfin, les stages constituent de réelles des opportunités d'engagement professionnel pour les étudiants.
- 13 L'organisation d'une soirée d'information sur les débouchés, durant laquelle d'anciens étudiants sont invités à témoigner sur leur métier, est une initiative à encourager pour ses aspects motivants et informatifs quant aux différentes carrières qui s'offrent aux diplômés.

#### PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

- 1 Certaines UF manquent d'applications pratiques : des visites sur chantiers sont organisées, mais les situations dans lesquelles l'étudiant est réellement « actif » manquent.

*Recommandation : mener une analyse globale de la répartition théorie-pratique dans les différentes UF et, le cas échéant, rétablir certains équilibres. Si les moyens manquent en termes d'infrastructures (laboratoires, matériauthèque), des synergies avec les milieux professionnels pourraient être mises en œuvre.*

- 2 Malgré la cohérence du programme, certaines redites d'une UF à l'autre gagneraient à être relevées et organisées de façon concertée. Les réponses récoltées grâce aux questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants ont déjà permis certaines améliorations.

*Recommandation : une coordination plus formalisée (via une réunion spécifique, la désignation d'un enseignant responsable...) permettrait de lever ces problèmes de méconnaissance des contenus abordés par d'autres enseignants.*

- 3 Toutes les UF ne disposent pas d'une « fiche » rédigée par l'enseignant titulaire, reprenant les objectifs de l'UF, les modalités d'évaluation, les capacités terminales requises, les échéances, ...

*Recommandation : systématiser l'utilisation de telles fiches pour en faire un véritable « contrat » entre l'enseignant et l'étudiant.*

- 4 En matière d'évaluation, les étudiants ne reçoivent pas un *feedback* systématique dans toutes les UF.

*Recommandation : encourager les enseignants à organiser des séances de questions-réponses, à publier des corrigés, ... afin que les étudiants puissent bénéficier d'une rétroaction sur leurs évaluations.*

- 5 Le suivi du stage ne prévoit pas de visite de l'étudiant sur son lieu de stage.

*Recommandation : un suivi du stage sur le terrain serait éventuellement souhaitable. Il faut cependant relever que le cadrage très précis des consignes du stage permet de pallier en partie ce manque.*

- 6 La convention de stage signée par l'étudiant, le maître de stage entreprise et l'établissement, est identique quel que soit le stage.

*Recommandation : différencier les objectifs spécifiques à chaque stage dans le document de convention adressé aux entreprises.*

## CHAP 2 : Les ressources humaines et matérielles

---

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

#### Gestion du personnel

- 1 L'organisation et la répartition des ressources humaines semblent optimales, malgré les difficultés de recrutement dans certains domaines.
- 2 Les compétences du personnel sont reconnues et exploitées à bon escient.
- 3 Le comité des experts salue l'existence d'un mémento à destination des enseignants.

*Recommandation : améliorer encore ce mémento en y ajoutant :*

- a. les consignes de sécurité
- b. les coordonnées et numéros de téléphone utiles
- c. les consignes relatives aux visites de chantiers
- d. en distinguant les consignes permanentes des renseignements propres à une année particulière (p.ex. en les datant).

- 4 L'organisation est attentive aux besoins des étudiants et y répond de façon adéquate.

#### Ressources matérielles

- 5 Les étudiants ont accès à un réfectoire servant d'espace de détente et de rencontre.
- 6 La création d'un local dédié aux étudiants de la section (en cours de finalisation) est positive elle aussi.

### PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES

#### Gestion du personnel

- 1 Seule une partie de l'équipe enseignante dispose d'un titre pédagogique.

*Recommandation : prévoir la possibilité d'une information voire d'une formation en pédagogie pour les enseignants non porteurs d'un titre pédagogique. L'organisation d'une soirée sur la pédagogie spécifique à l'enseignement de promotion sociale pourrait être une manière de sensibiliser l'équipe. Elle permettrait également d'ouvrir la discussion sur les méthodes de « pédagogie active » déjà adoptées par certains enseignants.*

#### Ressources matérielles

- 2 Les ressources matérielles (locaux, parc informatique...) sont pour l'instant trop faibles par rapport au développement de la section ; même si concernant les ordinateurs, on constate une tendance dans le public étudiant à posséder un ordinateur portable.

*Recommandation : augmenter le parc informatique et finaliser le local spécifiquement dédié aux étudiants de la section Construction.*

- 3 Les étudiants n'ont pas encore accès à un véritable centre de documentation, regroupant notamment les normes, les publications du CSTC (accès en ligne), des TFE, des ouvrages de référence, des échantillons de matériaux.

*Recommandation : continuer le développement de la matériauthèque et le regroupement de ressources documentaires (ou faciliter l'accès des étudiants à d'autres bibliothèques ou centres de documentation).*

- 4 Les logiciels de dessin et logiciels techniques ne sont pas mis à disposition des étudiants.

*Recommandation : négocier un contrat d'obtention de logiciels sous licence étudiante.*

- 5 L'ensemble des documents – administratifs et pédagogiques (fiches UF...) – ne fait pas l'objet d'une véritable gestion documentaire intégrée.

*Recommandation : indiquer les différentes versions des documents, harmoniser les présentations.*

- 6 Le comité a noté un manque d'information sur les consignes de sécurité (numéros d'urgence...).

*Recommandation : afficher les consignes de sécurité et les mentionner dans les vade-mecum destinés aux enseignants et aux étudiants.*

### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 Les relations avec le monde socioprofessionnel sont peu structurées.

*Recommandation : développer et systématiser les relations avec le monde socioprofessionnel.*

- 2 L'école est peu connue du monde extérieur et sa communication externe repose essentiellement sur le bouche à oreille et les contacts informels.

*Recommandation : développer la visibilité, en passant également par des canaux plus formels.*

- 3 Les étudiants regrettent que l'UF « Sensibilisation en matière de sécurité-santé sur les chantiers temporaires ou mobiles » ne débouche pas sur l'obtention d'un certificat de « Coordinateur sécurité santé ».

*Recommandation : explorer les possibilités de valorisation de l'UF « Sensibilisation en matière de sécurité-santé sur les chantiers temporaires ou mobiles » dans le cadre d'une formation menant à l'obtention d'un certificat de « Coordinateur sécurité santé ».*

## **CHAP 4 : La démarche qualité, la gouvernance et la stratégie**

---

### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 La commission d'évaluation interne (CEI) a mené une démarche pragmatique (questionnaires, analyses...), ayant débouché sur un plan d'actions concrètes. Elle a réussi à susciter l'intérêt et la participation massive des étudiants, qui soulignent la qualité et l'opportunité des changements opérés.
- 2 La CEI rend compte au Conseil d'administration et augmente ainsi ses chances de s'attirer son soutien.
- 3 L'école garde contact avec les étudiants diplômés, en les invitant aux jurys d'épreuve intégrée et aux visites qu'elle organise.

### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 Tous les enseignants ne semblent pas comprendre les enjeux d'une démarche qualité, ce qui se traduit entre autres par leur faible participation à la CEI et engendre le risque d'une faible adhésion à la démarche.

*Recommandation : la direction devrait insister auprès de ses enseignants sur la nécessité d'une adhésion à la démarche qualité, qui garantit la qualité de l'enseignement et permet son amélioration constante.*

- 2 Les résultats des analyses de la CEI ne sont pas communiqués de façon formelle vers les différentes parties prenantes (ensemble des enseignants et étudiants)

*Recommandation : améliorer la diffusion de l'information vers les enseignants et les étudiants ne participant pas à la CEI.*

- 3 En ce qui concerne le suivi des anciens, le contact est actuellement établi de façon informelle.

*Recommandation : formaliser et structurer davantage le suivi des anciens.*

## Conclusion

---

Les cours de promotion sociale Saint-Luc à Liège offrent, pour le bachelier en Construction, un programme de cours clair, cohérent, en accord avec la mission et les valeurs de l'enseignement de promotion sociale.

Il est assuré par une équipe enseignante, qui du fait que plusieurs de ses membres ont été recrutés dans le monde professionnel, est qualifiée sur le plan technique et qui, de plus, est disponible pour les étudiants.

La politique de recrutement du personnel enseignant pourrait compenser quelques petits déséquilibres entre théorie et pratique dans certaines UF.

Du point de vue pédagogique, plusieurs solutions adoptées par l'institution sont intéressantes : semaine de 4 jours, qui libère quelques vendredis et samedis et permet certaines activités extérieures (visites de chantiers, etc.) ; amélioration des aptitudes à la communication écrite et orale par le biais des trois rapports de stages obligatoires ; l'organisation des TFE ; l'introduction du carnet des stages ; le carnet de bord à destination des étudiants de B1...

Les ressources matérielles et pédagogiques mises à disposition des étudiants ne sont pas toutes satisfaisantes, au vu de la taille et du développement de la section. En particulier, des efforts devraient être fournis dans le domaine informatique, tant sur le plan matériel que logiciel. Par contre, un effort réel est fait pour améliorer le bien-être des étudiants (création d'un local de détente).

La section est un peu isolée de son environnement local. A ce sujet, le comité des experts souhaite insister sur l'importance, pour la section, d'organiser, de structurer et de formaliser ses contacts avec les différents acteurs, entre autres avec les anciens étudiants, qui représentent un potentiel intéressant.

Enfin, la démarche qualité, essentiellement pragmatique, a débouché sur un plan d'actions concrètes. Il est cependant curieux et atypique de voir cette démarche plus portée par les étudiants que par les enseignants.

Quelques perspectives et éléments contextuels que l'établissement devrait prendre en compte pour faire en sorte d'améliorer encore la qualité de son enseignement :

- intensifier les relations avec le secteur, très porteur d'emplois ;
- formaliser davantage certaines démarches (concertation pédagogique, gestion documentaire...), même si la dimension de l'école lui confère un caractère « familial » et lui permet de régler très vite et de façon informelle les problèmes ponctuels, par l'adoption de solutions *ad hoc*.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Les objectifs du programme sont en accord avec les missions et valeurs de l'enseignement de promotion sociale. Ces objectifs sont cohérents et bien articulés.</li> <li>⇒ Le public est motivé et intéressé. Il se compose soit de travailleurs en reprise d'études, soit d'étudiants (qui trouvent en général un emploi en cours de cursus).</li> <li>⇒ L'organisation des horaires requiert la présence des étudiants durant 4 jours/semaine, du lundi au jeudi. Ceci rend les étudiants moins réticents pour se libérer quelques samedis sur l'année (visites...).</li> <li>⇒ L'organisation de visites de chantiers, salons et entreprises rencontrent une bonne participation de la part des étudiants.</li> <li>⇒ Du point de vue des approches pédagogiques, l'équipe enseignante est très impliquée et disponible pour réexpliquer, orienter l'étudiant dans la recherche d'un stage, suivre les épreuves intégrées. Des dispositifs pédagogiques efficaces sont mis en œuvre (carnet de bord, clarté des consignes, procédures de suivi...).</li> <li>⇒ La grande majorité des enseignants sont en prise avec le monde professionnel, ce qui est très positif du point de vue de la connaissance du terrain et facilite l'organisation d'activités extérieures (visites...).</li> <li>⇒ La réalisation d'un carnet de bord – proposé aux nouveaux étudiants – permettant une (re)mise à niveau des connaissances de base est un élément très positif.</li> <li>⇒ L'organisation d'une soirée d'information sur les débouchés est une initiative à encourager pour ses aspects motivants et informatifs quant aux différentes carrières qui s'offrent aux diplômés.</li> <li>⇒ Les syllabi existent pour la majorité des enseignements. Ils sont clairs et bien rédigés, avec un choix pertinent de la matière.</li> <li>⇒ Les critères d'évaluation sont clairs dans la majorité des cours, et également pour l'épreuve intégrée.</li> <li>⇒ L'épreuve intégrée est bien définie et organisée étape par étape. Les sujets abordés dans les différents travaux sont pertinents en regard des finalités de la formation et sont ancrés sur un cas concret pour lequel l'étudiant est invité à développer les aspects techniques et éventuellement innovants. Un carnet de consignes en balise la réalisation. Le suivi est apprécié des étudiants, de même que la planification de celle-ci durant le 1er quadrimestre d'une 4e année.</li> <li>⇒ Le carnet des stages est lui aussi très clair et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Certaines UF manquent d'applications pratiques dans lesquelles l'étudiant est « actif ».</li> <li>⇒ Malgré la cohérence du programme, certaines redites d'une UF à l'autre gagneraient à être organisées de façon concertée.</li> <li>⇒ Toutes les UF ne disposent pas d'une « fiche » reprenant les objectifs de l'UF, les modalités d'évaluation, les capacités terminales requises, les échéances, ...</li> <li>⇒ Le suivi du stage ne prévoit pas de visite sur le lieu de stage.</li> <li>⇒ La convention de stage signée par l'étudiant, le maître de stage entreprise et l'établissement, est identique quel que soit le stage.</li> <li>⇒ Les ressources matérielles (locaux, parc informatique...) sont pour l'instant trop faibles par rapport au développement de la section.</li> <li>⇒ Les étudiants n'ont pas encore accès à un véritable centre de documentation, regroupant notamment les normes, les publications du CSTC (accès en ligne), des TFE, des ouvrages de référence, des échantillons de matériaux.</li> <li>⇒ Les logiciels de dessin et logiciels techniques ne sont pas mis à disposition des étudiants.</li> <li>⇒ L'ensemble des documents – administratifs et pédagogiques (fiches UF...) – ne fait pas l'objet d'une véritable gestion documentaire intégrée.</li> <li>⇒ Le comité a noté un manque d'information sur les consignes de sécurité (numéros d'urgence...).</li> <li>⇒ Les relations avec le monde socioprofessionnel sont peu structurées.</li> <li>⇒ L'école est peu connue du monde extérieur et sa communication externe repose essentiellement sur le bouche à oreille et les contacts informels.</li> <li>⇒ Les étudiants regrettent que l'UF « Sensibilisation en matière de sécurité-santé sur les chantiers temporaires ou mobiles » ne débouche pas sur l'obtention d'un certificat de « Coordinateur sécurité santé ».</li> <li>⇒ Tous les enseignants ne semblent pas comprendre les enjeux d'une démarche qualité, ce qui se traduit entre autres par leur faible participation à la CEI et engendre le risque d'une faible adhésion à la démarche.</li> <li>⇒ La diffusion des résultats et l'information des différentes parties prenantes (étudiants, enseignants...) ne participant pas à la commission, reste trop confidentielle.</li> <li>⇒ Le contact avec les anciens est actuellement établi de façon informelle.</li> </ul>

<p>complet. Les stages constituent de réelles opportunités d'engagement professionnel pour les étudiants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ L'organisation et la répartition des ressources humaines semblent optimales, malgré les difficultés de recrutement dans certains domaines.</li> <li>⇒ Les compétences du personnel sont reconnues et exploitées à bon escient.</li> <li>⇒ Le comité des experts salue l'existence d'un mémento à destination des enseignants.</li> <li>⇒ L'organisation est attentive aux besoins des étudiants et y répond de façon adéquate.</li> <li>⇒ La commission d'évaluation interne a mené une démarche pragmatique ayant débouché sur un plan d'actions concrètes. Elle a réussi à susciter l'intérêt et la participation massive des étudiants.</li> <li>⇒ La CEI rend compte au Conseil d'administration s'assurant ainsi de son soutien.</li> </ul>	
---	--

<b>Recommandations</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Mener une analyse globale de la répartition théorie-pratique dans les différentes UF et, le cas échéant, rétablir certains équilibres au profit de la pratique</li> <li>⇒ Une coordination plus formalisée (via une réunion spécifique, la désignation d'un enseignant responsable...) permettrait de lever les problèmes de méconnaissance des contenus abordés par d'autres enseignants</li> <li>⇒ Systématiser l'utilisation des fiches ECTS, rédigées par l'enseignant titulaire, pour en faire un véritable « contrat » entre l'enseignant et l'étudiant</li> <li>⇒ Organiser un suivi du stage sur le terrain</li> <li>⇒ Différencier les objectifs spécifiques à chaque stage dans le document de convention adressé aux entreprises</li> <li>⇒ Prévoir la possibilité d'une information voire d'une formation en matière pédagogique pour les enseignants non porteurs d'un titre pédagogique (organiser une soirée sur la pédagogie spécifique à l'enseignement de promotion sociale, créer un dispositif de concertation sur les approches méthodologiques....)</li> <li>⇒ Compléter le mémento à l'usage des enseignants en y mentionnant les consignes de sécurité, en distinguant les consignes permanentes des renseignements propres à une année particulière (p. ex. en les datant), en regroupant les coordonnées et numéros de téléphone utiles en début ou en fin de document, en étoffant les consignes relatives aux visites de chantiers</li> <li>⇒ Augmenter le parc informatique et finaliser le local spécifiquement dédié aux étudiants de la section Construction</li> <li>⇒ Continuer le développement de la matériauthèque et le regroupement de ressources documentaires (ou faciliter aux étudiants l'accès à d'autres bibliothèques ou centres de documentation)</li> <li>⇒ Négocier un contrat d'obtention de logiciels sous licence étudiante</li> <li>⇒ Indicer les différentes versions des documents, harmoniser les présentations (p. ex. notes de cours, documents de travail...)</li> <li>⇒ Développer et systématiser les relations avec le monde socioprofessionnel</li> <li>⇒ Développer la visibilité de la formation, en passant également par des canaux plus formels (ne pas miser uniquement sur le bouche à oreille et les contacts informels)</li> <li>⇒ Insister auprès des enseignants sur la nécessité d'une adhésion à la démarche qualité</li> <li>⇒ Formaliser davantage le contact avec les anciens</li> <li>⇒ Explorer les possibilités de valorisation de l'UF « Sensibilisation en matière de sécurité-santé sur les chantiers temporaires ou mobiles » dans le cadre d'une formation menant à l'obtention d'un certificat de « Coordinateur sécurité santé »</li> </ul>	

## Opportunités et risques

### Opportunités :

- ⇒ La présence de nombreuses entreprises de construction dans le bassin liégeois
- ⇒ Le fait que le bachelier en Construction constitue un profil recherché pour répondre à l'apparition de nouvelles techniques et exigences, notamment dans les domaines :
  - des techniques spéciales,
  - des performances énergétiques, de l'étanchéité à l'air,
  - du développement durable,
  - de la normalisation

Dans ces domaines, les jeunes diplômés apparaissent en effet comme plus au fait des développements récents, comparativement aux acteurs de terrain plus âgés.

### Risque :

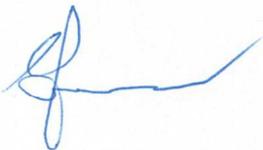
- ⇒ La concurrence d'autres établissements proches, en particulier l'Institut des Travaux Publics de la ville de Liège

**Droit de réponse de l'établissement évalué**

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom, fonction et signature de l'autorité académique

Alain GERAARD, directeur  


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)  
de l'autoévaluation

CALLEWAERT Aline  
